CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37628** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/11/1992

Raison sociale : DROUOT RAVALEMENT DE FACADES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 17/02/2000

Capital : 7 840

6 RUE DE LA TUILERIE
10700 POUAN-LES-VALLEES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POUAN LES VALLEES

Siret : 389 192 949 00029

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4402125

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6509224704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6509224704

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 25 37 50 68 **Fax :** 03 25 37 03 50

Portable :

Responsabilité légale :
DROUOT BAPTISTE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : drouot-ravalement@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 635 736 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2132	Enduits aux liants hydrauliques	6	14/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/04/2026 09:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.